

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 2 AVRIL 2021**

L'an **deux mille vingt et un** et le **deux** du mois **d'avril à dix-huit heures**,
Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : **29 mars 2021.**

Date d'affichage : **29 mars 2021.**

Etaient présents : Mme Martine GRECO - M. Eric SAUVAIRE - M. Jean-Claude CUISINIER
M. Francis GRAÖ - M. Jean-Claude TORMO - Mme France LAJOIE-GUIEU - Eric DUPUIS-
M. Philippe NOWAK

Absent représenté : M. Denis MALOSSANE donne pouvoir à Mme Martine GRECO.

Secrétaire de séance : Eric SAUVAIRE

Début de la séance : 18 heures

Fin de la séance : 18 heures 49.

En raison des nouvelles mesures gouvernementales face à l'urgence actuelle et notamment le couvre-feu à 19 heures, conformément aux dispositions de l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire demande que le conseil municipal se tienne à huis clos. L'assemblée a voté le déroulement du conseil municipal :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

DELIBERATIONS

**2021/10 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION POUR LE BUDGET COMMUNAL
AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion pour l'exercice 2020 dressé par Monsieur le Percepteur, pour le budget de la commune.

**2021/11 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF POUR LE BUDGET
COMMUNAL AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif du budget de la commune au titre de l'année 2020.

2021/12 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 POUR LE BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2020 présenté par Monsieur le Maire pour le budget de la commune.

2021/13 VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition de Monsieur le Maire de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales au titre de l'année 2021.

2021/14 BUDGET UNIQUE DE LA COMMUNE AU TITRE DE L'ANNEE 2021

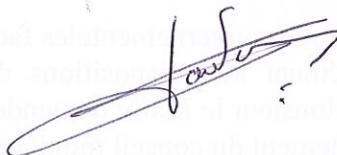
Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le budget de la commune comme présenté par Monsieur le Maire, au titre de l'année 2021.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le Maire clôture la séance à 18h49.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 2 avril 2021

Le secrétaire de séance,
Monsieur Eric SAUVAIRE



Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 8 avril 2021 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 7 avril 2021

Le Maire
François GRECO

